

**MASTER 1 MENTION DROIT PUBLIC  
CONVOCATION AUX EXAMENS DE MAI-JUIN 2019**

**Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants inscrits administrativement à l'université et pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques**

**ÉPREUVES ÉCRITES :**

Elles ont lieu au Centre René Cassin- 17 rue Saint Hippolyte - 75013 – Paris (métro Gobelins ou Glacière - bus 21, 83, 91)

**Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre une demi-heure avant le début des épreuves pour élarger**

La carte d'étudiant 2018/2019 présentant la photo doit être présentée à l'entrée et conservée pendant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que les copies fournies par l'administration lors de l'épreuve. **Ils seront priés de laisser leur cartable, sacs et documents ainsi que leur téléphone portable éteint dans les travées latérales dès l'entrée dans l'amphithéâtre.**

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un **1/3 temps** auxquels il est demandé d'indiquer **par mail avant le 8 avril** à la scolarité du master1 du Centre Audiovisuel [cavmaster1@univ-paris1.fr](mailto:cavmaster1@univ-paris1.fr) quelles épreuves ils souhaitent présenter.

**Epreuves du 1<sup>er</sup> semestre (uniquement pour les étudiants qui ne s'y sont pas présentés en février)**

<b>Droit des collectivités territoriales</b>	Jeudi 23/05/2019	9h30-12h30	Amphi 1
<b>Droit européen des affaires</b>	Jeudi 23/05/2019	16h30-17h30	Amphi 1
<b>Droit des services publics</b>	Vendredi 24/05/2019	9h30-12h30	Amphi 1

**Epreuves du 2<sup>ème</sup> semestre**

<b>Histoire de la pensée juridique</b>	Jeudi 23/05/2019	14h30-15h30	Amphi 1
<b>Contentieux constitutionnel</b>	mardi 28/05/2019	16h30-17h30	Amphi 2
<b>Fonction publique</b>	mercredi 29/05/2019	9h30-12h30	Amphi 2
<b>Contrats et marchés publics</b>	mercredi 29/05/2019	14h30-17h30	Amphi 2

**Aucun document autorisé**

**Les oraux auront lieu entre le 13 mai et le 8 juin.**

Les dates précises et la répartition des jurys seront indiquées courant avril sur le site internet [e-cavej.org](http://e-cavej.org) dans la rubrique « actualités »

**Rappel du règlement de l'examen**

**Toute défaillance à une matière fait obstacle à l'admission finale.**

**En cas d'échec ou de défaillance à la session de mai/juin :**

- toutes les notes égales ou supérieures à la moyenne restent acquises pour la session de rattrapage.
- toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la session de mai/juin restent acquises pour la session de rattrapage.
- toutes les notes inférieures à la moyenne, d'une unité d'enseignement non validée dans un semestre non validé à la session de mai/juin, devront être repassées à la session de septembre .

**Vous serez avisés fin juin de la date de publication des résultats sur le site internet [e-cavej.org](http://e-cavej.org) dans la rubrique « actualités »**

Gestionnaire de scolarité master1  
A Paris, le 18/03/2019